

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 20 JUILLET 2023

Consultation nationale sur l'éclairage public

Un gisement majeur d'économies d'énergie pour la France

40 % des quelque 11 millions de points lumineux d'éclairage de nos rues et espaces publics en France ont plus de 25 ans ; le potentiel d'économies d'énergie demeure encore considérable dans un contexte de renchérissement du prix de l'électricité. Alors que le Gouvernement lance en ce mois de juillet une consultation inédite des Français sur la sobriété de l'éclairage public, la FNCCR appelle les collectivités à s'emparer des solutions techniques matures pour moderniser et piloter leurs équipements. Pour cela, les collectivités doivent pouvoir disposer de moyens suffisants pour investir massivement dans la sobriété recherchée en poursuivant la dynamique du Fonds vert notamment.

Agir sur la facture des villes et préserver la biodiversité nocturne

La crise du prix de l'énergie a renforcé la prise de conscience collective des gisements d'économies d'énergie et en particulier de l'éclairage public. En outre, la lutte contre la pollution lumineuse constitue un axe fort des démarches locales pour la protection de l'environnement.

Première association regroupant des collectivités en charge de l'éclairage public, la FNCCR participera dès cet été au groupe de travail ministériel sur le sujet. La FNCCR rappelle l'engagement des acteurs publics locaux sur ce thème et, comme l'a souligné la Cour des comptes en 2021, le besoin de massifier les opérations et de développer des projets d'investissement cohérents à des mailles territoriales suffisamment importantes.

Il est aujourd'hui possible de diviser par trois les dépenses/consommations d'électricité de l'éclairage public grâce à des solutions éprouvées et à des modes de gestion optimisés : généralisation des LED, maîtrise du flux lumineux, mise en place de systèmes de gradation d'intensité et de détection ainsi que le pilotage intelligent et la télésurveillance des luminaires. Dans certains départements, plus de la moitié des communes pratiquent déjà l'extinction totale nocturne. Si cette solution bénéficie de résultats immédiats, elle ne saurait en revanche constituer la seule réponse aux enjeux, la priorité devant être donnée au remplacement des lampes énergivores et des lanternes vétustes.

Selon Jacques Jacquenet, vice-président de la FNCCR, « l'importance des investissements à réaliser et l'expertise nécessaire pour conduire les projets de rénovation de l'éclairage public supposent la massification et la mutualisation de moyens à l'échelle intercommunale. Il faut souligner le rôle majeur dans ce domaine des syndicats d'énergie - Territoires d'énergie - qui gèrent avec efficacité les travaux de renouvellement et de maintenance de l'éclairage public de milliers de communes ».

La modernisation de l'éclairage public en France représente selon la FNCCR près de 12 milliards d'euros d'investissement. Outre les économies générées, corrélées au prix de l'électricité, les collectivités peuvent compter sur deux principaux dispositifs d'accompagnement financier, à savoir le Fonds vert et le programme Lum'ACTE, porté par la FNCCR, qui finance les opérations de diagnostic et une meilleure connaissance des infrastructures. La FNCCR plaide pour que ces aides soient développées et pérennisées afin de répondre aux objectifs nationaux, soit multiplier par trois le taux de renouvellement des luminaires.

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

FNCCR - 20 bd de Latour-Maubourg - 75007 PARIS - fnccr.asso.fr

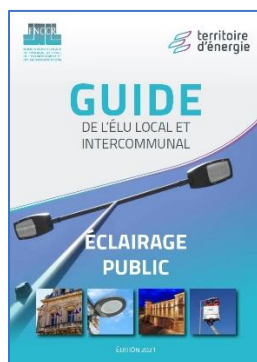
Les ressources utiles de la FNCCR pour optimiser l'éclairage public

Animant plusieurs groupes de travail de collectivités autour des problématiques de l'éclairage public, la FNCCR a publié différents ouvrages accessibles aux structures non adhérentes.

Parmi ces ressources, les élus locaux peuvent notamment s'appuyer sur les publications suivantes :

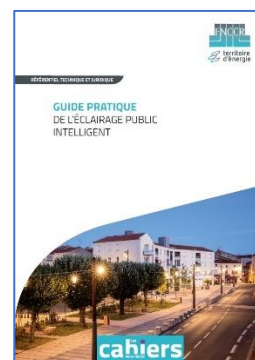
Guide de l' élu « éclairage public »

<https://www.fnccr.asso.fr/article/publication-nouveaux-guides-de-lelu/>



Guide pratique de l'éclairage public intelligent

<https://www.fnccr.asso.fr/article/la-fnccr-et-le-cabinet-info-publie-un-nouveau-guide/>



La maintenance des installations d'éclairage public en LED

<https://www.fnccr.asso.fr/article/la-fnccr-publie-un-nouveau-guide/>



Réussir la rénovation de l'éclairage public

<https://www.fnccr.asso.fr/article/reussir-la-renovation-de-leclairage-public/>



La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévouée à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.